

Négociations en vue du renouvellement de la convention collective

Les échanges se poursuivent dans le RESPECT!

Les discussions en vue du renouvellement de la convention collective entre la Ville de Pointe-Claire et le Syndicat se poursuivent.

Rappelons-nous que la convention collective échue depuis est le 31 décembre 2015 et que les comités de négociation syndical et patronal se sont échangés le 4 avril dernier leurs cahiers de demandes respectifs. Environ 10 rencontres de négociation ont eu lieu jusqu'à maintenant et les parties sont déterminées à conclure une entente dans les meilleurs délais possibles.

Votre Comité syndical de négociation déploie tous les efforts afin de combler vos attentes dans le respect du mandat que vous lui avez confié.

Rappelons quelques enjeux de cette négociation :

- aménagement du temps de travail ;
- conciliation vie-travail;
- retraite et pré-retraite ;
- assurances collectives;
- création de postes permanents ;
- balisage de certaines conditions de travail du secteur aquatique ;

 hausses salariales et bonification de certaines primes.

À l'aube de la saison estivale et à la suite de la dernière rencontre qui s'est tenue le 20 juillet dernier, les parties ont convenu de prendre une pause pour le reste de l'été étant donné l'incompatibilité des périodes de vacances de tous et chacun.

Cependant, sachez que huit autres rencontres de négociation ont été planifiées pour les mois de septembre et octobre prochains.



l'atteinte de notre objectif, soit le renouvellement satisfaisant de notre convention collective!

-Votre Comité de négociation